



Mon employeur interdit a mon conjoint de venir me chercher

Par **Sebbic**, le **31/01/2011** à **20:03**

Bonjour,

J'ai eu mon évaluation semestrielle ce matin avec mon nouvel employeur depuis 3 mois (mutation). A part le fait que d'après elle je sois très peu efficace alors que je fais le même travail et que ces reproches ne m'ont jamais été faite auparavant, elle interdit a mon conjoint devenir me chercher devant mon lieu de travail.

Je précise que je travail dans une boutique de prêt a porter, en centre ville dans une rue piétonne, qu'il ne rentre pas dans le magasin, et arrive 5min avant l'heure de sortie. Il n'y a plus aucun client, les derniers sont parti depuis 25 min au moins.

Il adresse juste un bonsoir a mes collègues et nous partons ensemble.

En a t elle le droit?
Que puis je faire ??

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **31/01/2011** à **20:46**

Bonjour,
D'autant plus que votre conjoint reste sur la voie publique, je ne vois pas ce en quoi cela peut

regarder l'employeur dont le pouvoir de direction ne s'étend pas jusque là et à toute personne...